

chaque cas qui a été l'heureux soumissionnaire et à quel montant s'élevait son offre? Quels étaient les montants des autres soumissions?

(Le document est déposé.)

#### COMPTON-FRONTENAC—PASSAGES À NIVEAU

##### Question n° 1144—M. Latulippe:

1. Combien y a-t-il de traverses à niveau dans la circonscription de Compton-Frontenac?

2. Combien y a-t-il eu d'accidents à ces traverses depuis 5 ans?

3. Où a eu lieu chacun de ces accidents?

4. Dans chaque cas, combien y a-t-il eu de morts, de blessés graves, de blessés superficiels et quels furent les dommages matériels?

5. Au cours des cinq dernières années, combien de signaux lumineux a-t-on installés dans la circonscription de Compton-Frontenac?

6. Au total, combien y a-t-il de signaux lumineux dans la circonscription de Compton-Frontenac, et à quel endroit chacun d'eux est-il situé?

(Le document est déposé.)

\*LE «BONAVENTURE»

##### Question n° 1169—M. Fisher:

1. Le gouvernement se propose-t-il de moderniser, d'ici deux ans, le porte-avions N.C.S.M. *Bonaventure*? Dans l'affirmative, à combien estime-t-on le coût de la modernisation?

2. Durant la période précédant une modernisation complète, a-t-on l'intention de consacrer quelque argent à la réparation des déficiences actuelles du navire, à la réduction des travaux d'entretien accumulés ou à la préparation de plans en vue de la modernisation? Dans l'affirmative, à combien estime-t-on ces dépenses?

3. Pendant combien de temps le *Bonaventure* sera-t-il hors de service avant que la modernisation commence?

4. Y a-t-il eu sur le N.C.S.M. *Bonaventure* une pénurie de personnel, au cours des deux dernières années, en ce qui concerne l'effectif de techniciens? Dans l'affirmative, pourrait-on donner les détails?

5. Depuis que la Marine a acheté le *Bonaventure*, quels ont été, d'année en année, les frais de réparations et d'entretien du navire?

6. Pendant combien d'années estime-t-on que le *Bonaventure* sera utilisable?

(Le document est déposé.)

## LE COMMERCE

### LE BLÉ—RÉDUCTION POSSIBLE DES VENTES À LA RUSSIE

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** J'aimerais poser une question au ministre du Commerce. D'après un article de son correspondant à Moscou que le *Times* de New York publie aujourd'hui, l'Union soviétique s'attend à une récolte de blé normale, ce qui lui permettrait, l'an prochain, de n'acheter que des quantités minimales de blé canadien. Le ministre peut-il nous dire s'il a des renseignements à ce sujet et s'il y

a le moindre fondement—j'espère que non—à l'article en question?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce):** Monsieur l'Orateur, si je comprends bien, le gouvernement soviétique n'est pas en mesure de savoir si longtemps à l'avance quels seront ses approvisionnements et il attend d'avoir des données précises avant de décider quelle quantité de blé acheter en dehors de ses frontières.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Le ministre peut-il nous dire si on a laissé entendre au Canada que le gouvernement soviétique est dans l'incertitude à cet égard?

**L'hon. M. Sharp:** Je me contenterai de dire, monsieur l'Orateur, qu'il n'y a jamais eu que de l'incertitude à cet égard et que personne n'a tenu un autre langage. Le gouvernement russe a bien précisé qu'il attendrait de connaître les perspectives pour l'an prochain, avant de préciser quelle quantité de blé il voudrait acheter.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** A ce sujet, le gouvernement russe a-t-il laissé entendre au gouvernement canadien que, d'après les perspectives actuelles, il se pourrait que les achats de blé canadien soient réduits sensiblement?

**L'hon. M. Sharp:** La Commission canadienne du blé est constamment en contact avec le gouvernement soviétique au sujet d'achats possibles de blé et quand le gouvernement russe aura pris une décision, il communiquera avec la Commission du blé.

### LE GATT—DEMANDE D'UN RAPPORT SUR LES NÉGOCIATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. George C. Nowlan (Digby-Annapolis-Kings):** Monsieur l'Orateur, je me demande si je pourrais poser au ministre du Commerce une question dont je ne lui ai pas donné préavis. Sauf erreur, la conférence de Genève se termine demain. Le ministre pourrait-il nous donner quelques renseignements sur la conciliation des points de vue des pays nantis et des pays dépourvus, qui est d'une si grande importance pour les négociations commerciales?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce):** Monsieur l'Orateur, un rapport verbal, mais incomplet, m'a été donné ce matin par mes fonctionnaires. Je préférerais toutefois attendre le rapport écrit; je serai alors plus en mesure de faire part à mon honorable ami des résultats de la conférence.